

01. Votre logement a été construit : (date du dépôt du permis de construire)

Avant 1974 Entre 1974-1982 Entre 1982-1988 Entre 1988-2000 Entre 2000-2005 Entre 2005-2012 Après 2012

02. Votre système de chauffage permet de définir une température précise ? Oui Non

03. Votre système de chauffage permet de définir des plages horaires de fonctionnement ? Oui Non

04. Vos systèmes de chauffage et de chauffe-eau sanitaire sont de type :

Électrique Convecteur Rayonnant ou inertie PAC air air
 Chaudière (avec ou sans production d'eau chaude) Fioul Fioul à condensation Gaz classique Gaz à condensation Bois Granulés
 Pompe à chaleur Air-eau ou eau-eau
 Poêle, insert Granulés Bûches
 Ballon électrique (Litres/personne) +80L/pers. de 80 à 50L/pers.
 Ballon d'eau chaude thermodynamique +80L/pers. -80L/pers.

05. Votre logement est équipé d'une ventilation mécanique (VMC) ? Oui Non

06. Les pièces de vie sont ensoleillées ? Oui Non

07. De quand date : (à défaut choisissez la date de construction)	-de 5 ans	5 à 10 ans	10 à 20 ans	20 à 30 ans	30 à 40 ans	40 à 50 ans	+de 50 ans
La toiture (combles perdus et/ou rampants)	<input type="checkbox"/>						
Les murs	<input type="checkbox"/>						
Les planchers	<input type="checkbox"/>						
Les portes et menuiseries extérieures	<input type="checkbox"/>						
La ventilation	<input type="checkbox"/>						
Le système de chauffage principal	<input type="checkbox"/>						
Le système de chauffage secondaire	<input type="checkbox"/>						
Le système de chauffe-eau sanitaire	<input type="checkbox"/>						

SI VOUS AVEZ OBTENU

Au moins 5 ou : Votre logement mériterait sûrement des travaux de rénovation énergétique ou d'amélioration de votre système de chauffage.

Au moins 6 : Votre logement pourrait avoir besoin de plusieurs travaux d'amélioration de vos performances énergétiques.

Au moins 11 : Bravo ! Votre logement ne semble pas avoir besoin de travaux, mais peut-être pourriez-vous bénéficier de conseils pour devenir plus économe.

N'hésitez pas à partager ce questionnaire au conseiller en rénovation énergétique [...] en l'envoyant par mail à [...] ou par voie postale à [...] ou prendre rendez-vous au [...]

Ce questionnaire n'a pas valeur de Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) mais constitue un questionnaire préalable à des conseils personnalisés.